



Un marché libre de l'éducation **Créer de nouvelles perspectives par une séparation progressive entre l'État et l'école**

La politique relative à l'éducation nationale et la formation professionnelle a échoué. Il ne s'agit pas d'un simple constat, mais d'une réalité qui affecte directement l'avenir de milliers de jeunes qui ont obtenu une éducation de moins en moins satisfaisante. Il ne s'agit pas de la faute des enseignants, mais de celle de la politique. Le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle est dirigé depuis des années par une idéologie qui vise à égaliser tous les élèves. La qualité des formations ne semble plus être une préoccupation de la politique. Or, une éducation de grande qualité est indispensable pour poursuivre des études universitaires ou trouver un emploi. L'avenir des jeunes dépend d'une éducation de qualité !

Actuellement, les débats politiques se concentrent sur les moyens qui permettent d'épargner de l'argent au niveau de l'éducation. En même temps, de nombreux jeunes ne trouvent pas d'emplois et sont obligés de commencer leur carrière professionnelle en chômage. Il est indubitable que les nombreuses réformes des dernières années ne sont pas arrivées à écarter les problèmes existants. Au contraire, elles ont ajouté de nouveaux problèmes. Pour contrecarrer ces mauvaises évolutions, il est indispensable de procéder à une grande réforme du système scolaire.

Déi Liberal proposent une réforme qui serait la dernière réforme du système luxembourgeois de l'éducation. Il s'agit d'**une réforme à long terme**, ce qui veut dire qu'elle ne pourra être réalisée dans une seule législature. Avant de présenter le détail de cette réforme, il faut rappeler que **Déi Liberal s'engagent pour l'abolition du monopole étatique en matière de l'éducation et plaident clairement pour la création d'un marché libre de l'éducation**. Ceci signifie, de manière générale, qu'il faudrait privatiser progressivement le système de l'éducation. L'objectif consistera à créer une concurrence entre les écoles, puisque toute concurrence est la source d'une augmentation nette de la qualité de l'offre.

Le changement du système éducatif devrait évoluer de sorte que toutes les personnes concernées puissent s'adapter aux nouvelles circonstances :

Il faudrait immédiatement donner **plus d'autonomie aux écoles**. Les programmes et méthodes d'enseignement devraient être déterminés par l'école et non pas par le ministère. Toutefois, il faudrait garantir que les élèves disposent des compétences de base (langues, mathématiques, sciences, ...). Afin d'évaluer les acquis des élèves, un test national sera maintenu à la fin de la carrière scolaire des jeunes (baccalauréat). De plus, les écoles devraient gérer leur personnel et leurs dépenses. Au niveau budgétaire, rien ne changerait durant cette première phase.



Lors d'une deuxième phase, **il faudrait réformer le financement des écoles**. Chaque élève obtiendra un « chèque-éducation » qui lui permettra de financer ses études scolaires. Il faut préciser que chaque école fixe le prix de son offre éducative. En tout cas, afin d'accueillir un maximum d'élèves, toute école aura intérêt à offrir **une éducation de bonne qualité**. Une certaine concurrence entre les écoles existerait et augmentera la qualité de l'offre.

Cette réforme créera de nouvelles synergies entre les écoles et les acteurs de la vie professionnelle. En effet, les entreprises pourraient mieux collaborer avec les écoles et développer des programmes mieux adaptés aux exigences de la vie professionnelle. Les élèves seraient mieux encadrés dans leur formation professionnelle, ce qui leur permettra de trouver plus facilement un emploi. En outre, ces synergies permettent aux écoles de recevoir des moyens financiers supplémentaires. Il sera tout à fait envisageable que les entreprises financent certains parcours scolaires qui offrent des formations professionnelles spécifiques.

Les écoles détermineront elles-mêmes les critères que leurs enseignants doivent remplir afin de pouvoir enseigner dans l'école concernée. En d'autres termes, les écoles fixent les conditions nécessaires pour devenir enseignant dans l'école respective. Ces conditions portent sur la formation des enseignants et l'éventuel stage pédagogique. En outre, les écoles définiront les conditions de travail de leur personnel.

Cette réforme devrait être inscrite dans une réforme générale de l'approche par rapport à l'éducation. Dans ce sens, il faudra aussi renforcer la responsabilité des parents qui sont progressivement déresponsabilisés par la politique actuelle. En conséquence, il faudrait aussi privatiser les crèches. En effet, la garde des enfants n'est pas une obligation étatique, mais elle relève exclusivement de la responsabilité parentale.

La réforme proposée par *Déi Liberal* aura le grand avantage que l'éducation sera entièrement privée des idéologies politiques et des réformes non cessantes qui perturbent la carrière scolaire d'un élève. Les parents et les élèves disposeront d'une plus grande offre scolaire, ce qui leur permettra de choisir l'école qui est le mieux adaptée aux besoins de l'enfant. Ainsi, la réforme proposée par *Déi Liberal* créera de nouvelles perspectives pour chaque enfant, parce qu'il bénéficiera d'une meilleure éducation.

Il faut libérer l'éducation !



Résumé des idées de l'organisation *Déi Liberal* par rapport à une réforme du système de l'éducation

La réforme du système luxembourgeois de l'éducation, tel que proposée par *Déi Liberal*, a pour objectifs :

1. garantir un enseignement de très haute qualité
2. faire en sorte que les élèves maîtrisent parfaitement les compétences de base (lire, écrire et calculer)
3. améliorer la formation professionnelle
4. augmenter les chances d'intégration dans le marché du travail
5. créer des écoles autonomes
6. veiller à ce que les élèves ne soient plus les victimes d'expérimentations politiques au niveau des méthodes pédagogiques

Cette réforme sera réalisée par les moyens suivants :

1. augmenter l'autonomie des écoles (enseignement fondamental et lycées)
2. créer un marché libre de l'éducation
3. créer de la concurrence entre les écoles
4. séparer l'État et les écoles
5. réformer le financement des écoles par l'introduction de « chèques-éducation »